cdc habitat

Caisse des Dépôts GROUPE

Conseils pratiques

Les répartiteurs de frais de chauffage



Pour mieux maîtriser votre consommation de chauffage

Tous les logements raccordés au chauffage collectif doivent être équipés d'un système individuel de répartition des frais de chauffage. Chacun paie ainsi ce qu'il consomme réellement.

Pour mieux maîtriser vos consommations, CDC Habitat vous encourage à garder un œil sur ces répartiteurs installés sur vos radiateurs et à prendre quelques habitudes.

Le répartiteur de frais de chauffage (RFC), qu'est-ce que c'est ?

Le répartiteur de frais de chauffage est un petit boîtier installé sur chaque radiateur équipé d'un robinet thermostatique. Il mesure la chaleur émise par chaque radiateur afin de calculer au plus juste la consommation individuelle et de permettre une facturation plus équitable du chauffage collectif.

Comment cela fonctionne ?

Les répartiteurs s'enclenchent automatiquement lorsque la température du radiateur dépasse 30 °C ou lorsqu'elle est supérieure de 4 °C à la température ambiante du logement. Ils se mettent en sommeil durant les périodes plus chaudes.

La chaleur émise par chaque radiateur est cumulée et affichée sur l'index de consommation du boîtier.

Vous pouvez contrôler votre consommation en réglant les robinets thermostatiques en fonction des pièces et de vos besoins.

À noter

Votre indice/index de consommation est une référence qui permet de répartir les frais de chauffage dans la résidence.

Votre indice de consommation est relevé

Une à deux fois par an, le prestataire en charge de l'entretien des appareils de chauffage relève votre consommation à distance ou à l'extérieur du logement, sans que votre présence soit requise.

Il est pondéré en fonction de plusieurs paramètres (puissance et type de radiateur, système hydraulique, exposition du logement...).

Comment est calculée votre consommation ?

Répartition du coût de l'énergie*

30 %	70 %
de frais fixes (frais globaux des parties communes)	**de frais variables** (frais individuels correspondant à votre consommation réelle)

Au quotidien

- Pour optimiser votre chauffage et réaliser des économies d'énergie : réglez vos robinets thermostatiques sur 3 maximum afin d'obtenir une chaleur adaptée.
- Fermer vos rideaux ou volets la nuit.
- Ouvrez les portes des pièces chauffées pour que la chaleur circule et fermez celles des pièces non utilisées.
- Maintenez une température de 16 °C en cas d'absence prolongée.
- Veillez à dégager vos radiateurs de tout meuble, rideau ou linge à sécher pour une diffusion optimale de la chaleur.

Le saviez-vous ?

Baisser votre chauffage de 1 °C permet d'économiser 7 % d'énergie.

Quel que soit votre type de chauffage, ajustez la température à 19 °C le jour et 17 °C la nuit grâce aux robinets thermostatiques.

Certaines pièces n'ont pas besoin d'être chauffées en permanence lorsque vous ne les utilisez pas, telle la salle de bains.

* Hors abonnement et coût de maintenance.

Questions fréquentes

Est-ce que le répartiteur de frais de chauffage génère des ondes ?	Les équipements respectent les différentes normes et les règles de protection des personnes contre les champs électromagnétiques définis par l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) et la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants.
Que se passe-t-il si mon répartiteur de frais de chauffage est défectueux ?	Des alarmes détectent les anomalies, le contrat prévoit une intervention pour le remplacement des appareils défectueux. Attention, en cas de vandalisme, le coût est à votre charge.
Que se passe-t-il si mon radiateur est remplacé ?	Il faudra procéder à la dépose de l'appareil. Un paramétrage devra être effectué par le prestataire sur le nouveau radiateur.
J'ai la même surface que mon voisin. Si je consomme moins que lui, est-ce que je paierai moins que lui ?	Oui, car la répartition se fera en fonction de votre consommation individuelle. Votre voisin paiera plus s'il consomme davantage que vous.

NOTRE ENGAGEMENT

CDC Habitat vous accompagne au quotidien.

Ensemble, maîtrisons notre chauffage pour un avenir énergétique durable !

CDC Habitat – Avril 2026 – Maquette : V. Charlanne © Getty Images - Imprimé sur du papier PEFC